



MINISTÈRE DE LA SANTÉ  
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



## AUGMENTATION DES RESSOURCES DOMESTIQUES EN FAVEUR DE LA LUTTE CONTRE LE PALUDISME AU BÉNIN

### TOUR D'HORIZON

A l'instar de beaucoup de pays d'Afrique subsaharienne, le paludisme constitue un véritable problème de santé publique au Bénin. Il représente le premier motif d'hospitalisation enregistré dans les centres hospitaliers du pays et la première cause de décès chez les enfants de moins de 5 ans. En 2021, l'incidence du paludisme était de 21,2% dans la population générale avec une accentuation auprès des enfants de moins de 5 ans à 42,6% (19,5% de garçons et 22,8% de filles). Dans la même année, 2 656 855 personnes ont contracté le paludisme au Bénin, entraînant ainsi 1914 décès<sup>1</sup>.

Avec un gap de financement de 33 392 648 627 F CFA en trois années de mise en œuvre des interventions du Plan Stratégique Intégré orienté vers l'Élimination (PSNIE) du Conseil National de Lutte contre le VIH/ Sida, la Tuberculose, le Paludisme, les Hépatites, les IST et les Épidémies (CNLS-TP) 2020-2024, il y avait un réel besoin de plaider pour une mobilisation de ressources domestiques pour combler ces écarts. Ainsi, en Août 2022, la contrepartie budgétaire nationale dans le cadre de la lutte contre le paludisme au Bénin pour le compte de l'année 2023 a été augmentée. En effet, ce montant est passé d'une moyenne des trois dernières années de 1 039 901 000 FCFA (2020 à 2022) à 2 500 000 000 FCFA pour l'année budgétaire 2023, soit un taux d'évolution de 140, 4%<sup>2</sup>. Quel a donc été le rôle du plaider dans cette augmentation budgétaire ?

1 *Annuaire des Statistiques de la Santé 2021*

2 *Performance financière du PSNIE, Volet Paludisme, REVUE PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE PALU-DISME Cotonou, avril 2022*

## Un moment opportun pour le plaidoyer budgétaire

Le contexte et l'environnement socio-politique Béninois en 2022 était propice à l'accroissement des ressources domestiques pour la lutte contre le paludisme. En effet, il a connu des réformes sectorielles dans tous les domaines y compris le secteur de la santé. Ces réformes ont favorisé l'adoption de nouvelles politiques telles que la politique nationale en matière de santé communautaire qui se positionne en catalyseur de réduction sans cesse de l'incidence des principales maladies et qui est en pleine phase d'opérationnalisation avec l'approche « Une seule santé ». Similairement, l'instauration d'un dialogue public-privé et l'établissement de partenariat public privé (PPP) a aussi renforcé l'implication du secteur privé dans la lutte contre le paludisme.

À travers des étapes bien définies, le plaidoyer budgétaire pour la lutte contre le paludisme s'est alors inscrit dans la programmation budgétaire selon la chronologie suivante :

1. Réception de la lettre de cadrage du budget de l'année 2023 du Ministère des Finances ;
2. Élaboration du budget de 2023 par chaque direction du Ministère de la Santé dès le second trimestre de 2022 ;
3. Transmission des budgets élaborés à la Direction de la Planification de l'Administration et des Finances (DPAF) ;
4. Compilation et transmission des budgets par la DPAF au Ministère des Finances avant le 30 juin 2022 ;
5. Arbitrage du Ministre des Finances avec le Ministre de la Santé ;
6. Débat d'orientation budgétaire à l'Assemblée Nationale en juin avant la transmission du budget au Parlement ;
7. Appropriation du projet de budget de l'État exercice 2023 par la commission des finances de l'Assemblée Nationale ;
8. Passage des ministres sectoriels devant les parlementaires lors de la session budgétaire ;
9. Vote du budget de l'année 2023, le 1er décembre 2022.

## Des acteurs clés pour impulser l'accroissement budgétaire

Le plaidoyer pour l'accroissement des ressources domestiques pour la lutte contre le paludisme a été la culmination d'actions de plusieurs parties prenantes. Les principales interventions du plaidoyer ont été faites à différents niveaux ciblant différents groupes impliqués dans la lutte contre le paludisme.

### Gouvernement

- ▶ Ministère de la Santé (CNLS-TP et PNLP) : identification du gap budgétaire, proposition d'actions et plaidoyer pour l'augmentation du budget du PNLP ;
- ▶ Ministère de l'Économie et des Finances : appui et participation au processus de planification budgétaire ;
- ▶ Parlement (commission de l'Éducation, de la Culture, de l'Emploi et des Affaires Sociales, Commission du Plan, de l'Équipement et de Production et la Commission des finances) : Vote du projet de loi des finances 2023 ;
- ▶ Honorable Aké Natondé : Plaidoyer à travers une communication à l'endroit de ses pairs députés et un plaidoyer conjoint des députés de la 8ème législature à l'endroit du Ministre de l'Économie et des Finances.

### Collectivités locales

Les élus locaux et communaux, les têtes couronnées, les leaders d'opinions, les leaders religieux sont des facilitateurs et porte-voix de la société. Ils ont fait remonter les besoins des populations en matière de prévention du paludisme qui est une maladie qui les affecte tous.

### **Société civile**

La coalition nationale des OSCs « Zéro palu » lancée par Speak Up Africa, la Plateforme du Secteur Sanitaire Privé, et Médias ont assuré la communication, la sensibilisation, la mobilisation des acteurs privés de la santé, et le plaidoyer auprès des partenaires techniques et financiers et des entreprises.

### **Secteur privé**

Le groupe Ecobank a impulsé l'engagement des entreprises, tandis que des entreprises telles que HECM, Polyclinique St VINCENT DE PAUL, Pharmacie Cristal Santé, Pharmaquick By ABT S.A, African Cashew Industry & Seeds (ACIS SAS), Réseau de téléphonie mobile MTN Bénin, Palutech, Go Africa Online, Centre d'imagerie médicale Sèzo, Clinique Santé sud, Berec, Pharmacie Camp Guézo, Mutuelle pour le Développement à la Base (MDB), Mindos Consultants, Fédération des Jeunes Chefs d'entreprise du Bénin (FEJEC) et bien d'autres ont contribué à la mobilisation de ressources financières.

### **Partenaires multilatéraux et bilatéraux**

L'OMS Bénin, le Fonds Mondial, l'USAID, CRS CHAI-Bénin, ABMS-PSI, Plan international Bénin et bien d'autres ONG internationales ont contribué financièrement et techniquement (suivi-évaluation).

## **Des événements et actions phares de plaidoyer pour l'augmentation des ressources financières**

Les parties prenantes ci-dessus se sont toutes mobilisées à l'occasion d'événements clés qui ont impulsé l'accroissement des ressources et qui ont permis de mettre la lutte contre le paludisme à la première page. Parmi ces événements :

### **Lancement campagne « Zéro Palu, Je m'engage » et « Zéro Palu, les Entreprises s'engagent »**

En novembre 2020, le Ministre de la Santé du Bénin a procédé au lancement officiel de la campagne « Zéro Palu ! Je m'engage », une initiative de l'Union africaine et du Partenariat RBM pour en finir avec le paludisme lancée en 2018 et de « Zéro Palu ! Les entreprises s'engagent », une initiative du Groupe Ecobank et de Speak Up Africa lancée en 2020 pour inciter le secteur privé à rejoindre la cause et à soutenir la mobilisation de ressources dans le cadre de la lutte contre le paludisme. La dite cérémonie s'est déroulée à Cotonou en présence de la Représentante du Chef de l'Etat auprès du CNLS-TP et du Secrétaire National, du Conseiller en charge des programmes VIH/Sida, Hépatites, Tuberculose et Paludisme au Bureau de l'OMS-Bénin et de plusieurs personnalités, autorités politico-administratives, de Partenaires Techniques et Financiers, d'ONG, de représentants de PME, ainsi qu'une forte mobilisation de la presse. Ainsi, ces cérémonies de lancement ont favorisé une meilleure appropriation des initiatives par les autorités étatiques et locales, le secteur privé, et la société civile afin de catalyser leur engagement dans la mobilisation de ressources pour la lutte contre le paludisme.

### **Vernissage photos et remise de chèques par les entreprises donatrices**

En avril 2022, le ministère de la Santé, par l'intermédiaire du PNLN, en collaboration avec Speak Up Africa, l'Agence américaine pour le développement international (USAID) et Ecobank Bénin, a organisé le vernissage de l'exposition de photos pour plaider en faveur de la mobilisation des ressources nationales et l'augmentation des ressources extérieures sous le patronage du Vice-Président de la République du Bénin, S.E. Mariam Chabi Talata Zimé, en marge à la Journée mondiale de lutte contre le paludisme. À travers cet événement, les entreprises donatrices au Fonds Zéro Palu Bénin ont remis des chèques à la hauteur de 72 260 000 F CFA au PNLN, ainsi témoignant de leur fort engagement à la lutte contre le paludisme.

### **Élaboration d'un plan national de plaidoyer pour la lutte contre le paludisme**

Un atelier d'élaboration du plan national de plaidoyer pour la lutte contre le paludisme (2022-2024) était organisé en novembre 2021 afin d'harmoniser la programmation des actions de plaidoyer et de garantir la conformité des interventions de plaidoyer avec les priorités du programme national de lutte contre le paludisme. Ce plan qui repose sur l'engagement politique, du secteur privé et communautaire a été mis en œuvre avec des interventions ciblées sur l'investissement pour la lutte contre le paludisme.

## Marche Verte de plaidoyer à l'occasion de la Journée Mondiale du Paludisme 2022

A Covè dans le département du Zou, le pays a organisé une marche verte le 24 avril 2022 pour sensibiliser la population à l'impact du paludisme et plaider pour une meilleure priorisation de la maladie au niveau des autorités locales, suivie le 25 avril du lancement officiel de la journée, ainsi que de la quinzaine de mobilisation sociale avec une communication axée sur des émissions télévisées, radiophoniques et dans les communautés.

## Des facteurs clés pris en compte pour l'atteinte de l'objectif de mobilisation de ressources domestiques

Grâce à un environnement propice, au plaidoyer des parties prenantes mentionnées plus haut et à une série d'événements impulseurs qui ont mis la lutte contre le paludisme au cœur des priorités sanitaires du Bénin, le budget du PNLN a été doublé entre 2022 et 2023. Pour réaliser un tel succès, les éléments stratégiques suivants étaient pris en compte :

- ▶ Priorisation de la mobilisation de ressources domestiques pour la lutte contre le paludisme ;
- ▶ Engagement politique de l'état au moment où le Gouvernement a engagé de multiples réformes dans le secteur de la santé ;
- ▶ Orientation des parlementaires à travers une session ;
- ▶ Implication du secteur privé dans la mobilisation de ressources des entreprises à travers la Responsabilité Sociale d'Entreprise (RSE) ;
- ▶ Engagement des champions, des médias, et de la société civile ;
- ▶ Engagement des Partenaires Techniques et Financiers intervenant dans le secteur de la santé à soutenir et encourager les partenaires locaux dans leurs efforts de mobilisation de ressources internes ;
- ▶ Approche multisectorielle autour de la lutte contre le paludisme.

## Les facteurs clés d'un plaidoyer réussi

Ce processus d'accroissement budgétaire a été une source d'apprentissage pour le PNLN, mais aussi tous les acteurs de la lutte contre le paludisme. Les facteurs clés suivants sont notés :

- ▶ L'implication des décideurs depuis le début du processus de plaidoyer budgétaire est nécessaire pour une meilleure appropriation et représentation dans les événements et des actions de plaidoyer ;
- ▶ Un environnement propice et un climat socio-politique stable favorise la réussite d'un plaidoyer budgétaire ;
- ▶ Une vision stratégique intégrée, ainsi qu'un budget aligné pour faire face aux défis contextuels pour tous les acteurs de la lutte contre le paludisme est important afin de déterminer la pierre que chaque acteur apportera à l'édifice ;
- ▶ Une approche multisectorielle est essentielle pour une synergie des actions des parties prenantes ;
- ▶ La communication stratégique est un moyen incontournable de réussite du plaidoyer ;
- ▶ L'identification des champions selon des critères définis (capacité d'influence, connaissance de l'objet, maîtrise de l'environnement, et niveau d'engagement) est une étape cruciale pour renforcer le plaidoyer ;
- ▶ L'implication d'un partenaire de plaidoyer, en collaboration avec le PNLN, pour soutenir l'engagement des champions peut aider à booster l'objectivité de la sélection.